

Alors que les redresseurs persistent et signent

LE PT FAIT CONFIANCE À HANOUNE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6971 - MERCREDI 7 AVRIL 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

140 nouveaux cas et 4 décès en 24 heures

Page 2

MANŒUVRES DU MAK ET DE RACHAD

L'ÉTAT SERA INTRANSIGEANT



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier lors de la réunion du Haut Conseil de Sécurité, que l'Etat ne tolérera pas les déviations commises par les milieux séparatistes et les mouvements illégaux qui tentent d'exploiter les marches du hirak, selon un communiqué de la présidence de la République. *Page 3*

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE DE FRANCE

LA DÉLIVRANCE DES AUTORISATIONS SPÉCIALES SUSPENDUE

Page 3

ILS DÉNONCENT LA NON-SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS

GRÈVE AUJOURD'HUI DES SYNDICATS DE LA SANTÉ

Page 2

SIDÉRURGIE

L'USINE DE BERRAHAL VA DÉMARRER

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

SELON BENBOUZID

Institutionnalisation du Salon de l'information sur le cancer

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, mardi à Alger, que le Salon de l'information sur le cancer (SICAN) sera institutionnalisé, à compter de cette année, en vertu d'un texte de loi.

Intervenant à l'ouverture de la 5e édition du SICAN, M. Benbouzid a indiqué qu'un «cachet officiel» sera conféré, à partir de cette année en vertu d'un texte de loi, à ce salon «dans l'objectif d'informer les citoyens sur les moyens de dépistage et de traitement des différents types de cancer».

Ce Salon tend également à faire connaitre, a ajouté le ministre, les profils épidémiologiques du cancer en Algérie et les facteurs de risques, selon les résultats du réseau national des registres du cancer.

Le rôle de l'information et de la sensibilisation sur les différents types de cette maladie et l'importance de la prévention et de la protection de la santé, en association avec tous les acteurs y compris la société civile dans le cadre d'une approche de proximité, figurent également parmi les objectifs de cette manifestation.

La prudence et la vigilance imposées par la pandémie du nouveau Coronavirus depuis le début de l'année ont amené au report de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer (4 février) pour la faire coïncider avec la Journée mondiale de la Santé, célébrée le 7 avril, a fait savoir le ministre.

Par ailleurs, M. Benbouzid a estimé que le SICAN constitue une carrefour pour les professionnels de la santé publique dans la cadre d'une approche interactive marquée, cette année par la diptyque «cancer covid-19», adressant ses remerciements à l'association «El Amel» pour son aide aux cancéreux et son accompagnement au ministère dans l'organisation de cette manifestation.

Affirmant que cette journée vise également à la consolidation des bonnes pratiques de la couverture sanitaires, notamment «l'équité en matière d'accès aux soins, et ce dans le cadre des objectifs du développement durable», le ministre a estimé que l'évènement offre, notamment en la veille du mois de jeûne, à la population l'opportunité de bénéficier de la campagne de dépistage du diabète et d'hypertension, de consultations et d'analyses biologiques à titre gracieux.Outre les cliniques mobiles et équipées tout au long des trois jours de ce salon (6, 7 et 8 avril), des ateliers de formation et d'information au profit des professionnels de la santé et de la population, sont également prévus.

Le ministre a rappelé, dans ce sens, la célébration de la journée nationale de la Santé 2021 coïncidant avec le 74e anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), organisée cette année sous le thème «Santé pour tous».

Evoquant la pandémie de la Covid-19, qui a frappé de plein fouet le monde entier, le ministre a tenu, à cette occasion, à rappeler les sacrifices des personnels du secteur qui étaient en «première ligne de la lutte contre la pandémie», louant «leur abnégation et leurs sacrifices».

En reconnaissance de leur dévouement professionnel pendant et malgré la pandémie, qui a mis à rude épreuve les systèmes de santé du monde entier, l'OMS a proclamé 2021 «Année internationale des travailleurs de la santé et des soins, a-t-il encore rappelé.

M. D.

ILS DÉNONCENT LA NON-SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS

Grève aujourd'hui des syndicats de la santé

Le fonctionnement des hôpitaux devrait être perturbé aujourd'hui. Un mouvement de grève est prévu par trois syndicats de la santé, à savoir le SNPSP, le SAP et le SNECHU, car les mesures annoncées en avril 2020 par le chef de l'Etat ne sont toujours pas appliquées par la tutelle.

Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) protestent, en effet, pour dénoncer la non-concrétisation des mesures annoncées par le président Abdelmadjid Tebboune au mois d'avril 2020. Dans un communiqué signé par les trois syndicats, ces mesures concernent la «restructuration totale» du système national de santé, l'«amélioration» des conditions de travail du personnel de la santé et l'octroi de la prime d'encouragement, ainsi que le non-versement de la prime Covid (prime mensuel). «Il était question d'apporter une réflexion sur les statuts des établissements par la mise en place de la fonction publique hospitalière», soulignent les protestataires. Parmi les revendications, la prime d'encouragement décidée par les hautes autorités du pays au profit des personnels de la santé pour les efforts fournis dans la lutte contre l'épidémie du coronavirus. Cette mesure a été tout simplement gelée selon les protestataires. «Même l'octroi de la prime d'encouragement prodiguée par le plus haut responsable de l'Etat, comme mesure incitative, est gelée depuis le mois de septembre 2020», dénoncent-ils. Les trois syndicats dressent un constat amer, notamment après une année de lutte continue contre la pandémie de Covid-19. « Le personnel de la santé, épuisé, tous corps confondus, est déçu de la non-concrétisation sur le terrain des différentes directives du président de la République concernant l'amélioration des



conditions de travail ainsi que la situation socioéconomique du corps», affirment les protestataires. Ces derniers déplorent l'inflation galopante qui, disent- ils, a totalement érodé le pouvoir d'achat des soignants, entraînant la détérioration du niveau de vie. Il convient de rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé le 31 mars 2020 l'octroi d'une prime exceptionnelle au profit des personnels des structures et établissements publics relevant du secteur de la santé, mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus. La prime est servie mensuellement selon des montants forfaitaires allant de 10 000 DA au profit des personnels administratifs et de soutien, 20 000 DA pour le personnel paramédical et 40 000 DA pour le personnel médical. Cette prime n'a pas été versée, selon les signataires du communiqué. En plus de la non-concrétisation de leur plate-forme de revendications, les syndicats de la santé dénoncent les entraves quotidiennes à l'activité syndicale par certains responsables de l'administration. Une situation qui a poussé les trois syndicats à opter pour une journée de grève comme première action et prévoir d'autres mouvements si leurs revendications venaient à ne pas être pris en charge par la tutelle.

Lynda Louifi

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

140 nouveaux cas, 102 guérisons et 4 décès en 24 heures

LE BILAN des nouvelles contaminations à la Covid-19 en Algérie, a fait état hier d'une légère hausse, avec 140 nouveaux cas, 102 guérisons et quatre décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 117.879, des guérisons à 82.096 et celui des décès à 3.112.

«140 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 102 guérisons et quatre décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 117.879, des guérisons à 82.096 et celui des décès à 3.112», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 268 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.30 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas, d'Alger (18.284 cas), Oran (12.420 cas), Blida (8.783 cas), Sétif (5.480 cas) et Bejaia (4.581 cas) représentent à elles seules près de 42% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 28 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 15 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que cinq wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait de 16 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays.

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Sur l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.877.797 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 132.662.007 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 106.947.204 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Sur la journée de lundi, 7.262 nouveaux décès et 479.809 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.319 nouveaux morts, l'Inde (446) et l'Ukraine (430).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 555.615 décès pour 30.785.412 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 332.752 morts et 13.013.601 cas, le Mexique avec 204.399 morts (2.251.705 cas), l'Inde avec 165.547 morts (12.686.049 cas), et le Royaume-Uni avec 126.862 morts (4.362.150 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 254 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (229), la Bosnie (212), le Monténégro (210) et la Belgique (200). L'Europe totalisait hier 974.318 décès pour 44.956.724 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 800.099 décès (25.356.063 cas), les Etats-Unis et le Canada 578.703 décès (31.791.408 cas), l'Asie 277.699 décès (18.580.028 cas), le Moyen-Orient 116.113 décès (6.705.434 cas), l'Afrique 114.066 décès (4.282.917 cas), et l'Océanie 1.004 décès (39.013 cas).

Mohamed Mecelti

MANŒUVRES DU MAK ET DE RACHAD

L'État sera intransigeant

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier lors de la réunion du Haut Conseil de Sécurité, que l'Etat ne tolérera pas les déviations commises par les milieux séparatistes et les mouvements illégaux qui tentent d'exploiter les marches du hirak, selon un communiqué de la présidence de la République.



«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, mardi 6 avril 2021, la réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans politique et sécuritaire», lit-on dans le communiqué.

Lors de la réunion périodique présidée par le chef de l'Etat, consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans politique et sécuritaire, «le Haut Conseil de Sécurité s'est penché sur les actes subversifs et les graves dérapages émanant de milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme, qui exploitent les marches hebdomadaires», a ajouté la même source. Le Président fait allusion aux séparatistes du MAK et au mouvement subversif Rachad.

A ce propos, «le président de la République a affirmé que l'Etat sera intransigeant face à ces dérapages, qui sortent du cadre de la démocratie et des droits de l'Homme, donnant instruction pour l'application immédiate et rigoureuse de la loi en vue de mettre terme à ces activités non innocentes et à ces dépassements sans précédent, notamment à l'égard des institutions et symboles de l'Etat, et qui tentent d'entraver le processus démocratique et développemental en Algérie».

«Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a salué les efforts déployés par les institutions de l'Etat pour la préparation des élections législatives du 12 juin 2021, mettant l'accent sur l'impératif de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la réussite de cette échéance», a ajouté la même source.

Pour rappel, la justice algérienne avait déjà émis des mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de quatre accusés dans «une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public et la sécurité et la stabilité de l'Etat», parmi eux Mohamed Larbi Zitout fondateur du mouvement Rachad, Amir Dz et Aboud Hichem.

Mohamed Larbi Zeitout, 57 ans, établi au Royaume Uni a fondé en 2007 le mouvement Rachad, interdit en Algérie. Il en est l'un des principaux dirigeants. Il a été en poste à l'ambassade d'Algérie en Libye en 1991. Puis en 1995 il s'est exilé à Londres après avoir démissionné du service diplomatique. Selon les autorités, Rachad regroupe d'anciens militants du Front islamique de salut (FIS, dissous en mars 1992). Ce mouvement est accusé de chercher à infiltrer et entraîner dans la violence au sein du Hirak populaire, né en février 2019 et qui réclame pacifiquement un changement radical de «système».

L'ancien diplomate algérien est poursuivi pour «gestion et financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'État et l'unité nationale, faux et usage de faux et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle», selon le communiqué du parquet.

Nassim Mecheri

ALORS QUE LES REDRESSEURS PERSISTENT ET SIGNENT

Le Parti des Travailleurs fait confiance à Hanoune

LE PARTI des Travailleurs ne perd pas son temps. Et il ne rate rien pour combler toutes les brèches. Au centre d'une forte secousse organique et politique, ce parti fait la Une, alors qu'on le croyait démobilisé depuis son annonce du boycott des prochaines élections législatives anticipées.

En quelques jours, un feuilleton ininterrompu est en train de s'installer au sein de cette formation.

Après la réunion d'un mouvement de redresseurs qui se réclament du PT, ayant obtenu une autorisation officielle de tenir une rencontre à l'hôtel Mazafran de Zeralda, c'est le branle-bas de combat chez les partisans de la SG Louiza Hanoune; Hier, les membres du comité central ont été convoqués en urgence pour une session spéciale.

Un seul point à l'ordre du jour: renouvellement de confiance à la patronne du PT. L'opération a été diffusée en direct sur Facebook. Ainsi, le CC du parti a organisé ce vote révocatoire sur le poste de secrétaire général, du bureau politique et de son secrétariat permanent.

Une manière de répondre au retrait de confiance à Hanoune qui avait été initié par un ancien député du PT de Skikda, Mounir Nasri.

Ce dernier en compagnie de certains cadres ont pu tenir cette réunion et ont même réagi aux déclarations de la direction politique du PT. Les auteurs du mouvement de redressement persistent et signent en affirmant que «la totalité des présents à cette réunion ont voté la destitution de Louisa Hanoune. Il s'agit en l'occurrence, précisent-ils, de membres du bureau politique, de membres du Comité central et de membres des conseils de toutes les wilayas.

Mounir Nasri, le nouveau secrétaire général par intérim, a indiqué que «l'huissier de justice a validé les résultats de la réunion qui a destitué Louisa Hanoune», réfutant par ailleurs la version de Louisa Hanoune qui atteste son exclusion du parti.

«J'ai des documents du ministère de l'Intérieur qui rejettent la mesure d'exclusion prise contre nous par la direction du parti», fait-il valoir comme preuve de leur appartenance au parti et donc à leur habilité à se réunir.

Pour rappel, la direction nationale du PT a fait une déclaration de démenti à tout retrait à Louiza Hanoune ou sa destitution. «Le PT réfute tout retrait de confiance», déclare le parti, ajoutant que «la réunion organisée à Mazafran est illégale» et que «les personnes réunies n'ont aucun lien organique avec le parti, c'est une ingérence dans les affaires interne du parti.»

Pour sa part, Louisa Hanoune qualifie de «criminelle», l'action des redresseurs tout en s'interrogeant «comment ils ont pu obtenir l'autorisation de se réunir, d'autant plus que la demande d'autorisation doit porter la signature du secrétaire général du parti».

Louisa Hanoune, tout en indiquant qu'elle était «informée jeudi qu'ils ont obtenu l'autorisation de se réunir» pointe la responsabilité du wali d'Alger et du ministère de l'Intérieur dans ce qui vient de se produire.

Mohamed Kouini

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE DE FRANCE

Les autorisations d'accès au territoire national suspendues

LA DÉLIVRANCE des autorisations d'accès au territoire pour les ressortissants algériens de France sont suspendues, et ce trois jours après avoir autorisé deux catégories d'Algériens à regagner le pays.

Sans évoquer la raison, l'ambassade d'Algérie en France vient d'annoncer la suspension de la délivrance des autorisations d'accès au territoire national via les compagnies aériennes étrangères, rappelant au passage la suspension des vols de rapatriement assurés par Air Algérie, lesquels sont suspendus depuis plus d'un mois.

«L'ambassade d'Algérie à Paris porte à la connaissance des membres de la communauté nationale de France que les vols de rapatriement assurés par la compagnie nationale Air Algérie demeurent toujours suspendus», affirme l'ambassade d'Algérie à Paris dans un avis publié hier sur son site. «Il a été également décidé de surseoir, jusqu'à nouvel ordre, à la délivrance des autorisations d'accès au territoire national via les compagnies aériennes étrangères», est-il annoncé au grand dam de la communauté algérienne de France, laquelle a vu en la décision du ministère des Affaires étrangères algérien du 3 avril passé la fin de leur cauchemar. En effet, le ministère des Affaires étrangères avait instruit les ambassades d'Algérie à Paris et à Ankara, ainsi que le consulat général d'Istanbul de délivrer des autorisations de rentrer au pays, à titre exceptionnel, à des personnes bloquées en France et en Turquie désirant rejoindre le territoire national à travers les compagnies étrangères. Cette exception concerne deux catégories d'Algériens. Il s'agit des citoyens devant accompagner les dépouilles mortelles de leurs proches parents dans la limite de quatre personnes et des citoyens bénéficiaires d'autorisations de sortie et de retour délivrées par les services du Premier ministre ou du ministère de l'Intérieur pour des raisons médicales et ayant achevé leur période de traitement dans l'un de ces deux pays.

Cette nouvelle note de l'ambassade d'Algérie à Paris, en plus de décevoir la diaspora algérienne de France qui veut rejoindre le pays dans le strict respect du protocole sanitaire, ajoute du cafouillage à la gestion du dossier de rapatriement des Algériens. Bloqués depuis le 17 mars 2020, date de la fermeture des frontières du pays en raison de la propagation du coronavirus, ils sont nombreux à exprimer leur indignation après cette annonce.

Certains ont même fait le déplacement hier au siège de l'ambassade de France à Paris pour avoir plus d'explications. En vain, ils n'ont pas été reçus et n'ont pas eu plus d'éléments d'information hormis cet avis qui annonce l'ajournement de la délivrance de ces «laissez-passer». La situation des 27 Algériens bloqués à l'aéroport Charles-de-Gaulle depuis fin février risque aussi de se compliquer avec cette décision.

L'ambassade de France assure cependant aux Algériens qu'ils seront tenus informés des décisions qu'auront à prendre les autorités algériennes à ce sujet. «Nos services ne manqueront pas de porter à la connaissance de nos ressortissants toute décision des autorités du pays concernant la date de reprise de ces vols», conclut le communiqué.

Lilia Aït Akli

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE

Condor présentera ses produits exportables aux représentants diplomatiques

CONDOR Electronics organisera demain à Alger une conférence/exposition à laquelle seront conviés les ambassadeurs et attachés économiques des pays africains représentés en Algérie afin de leur présenter l'ensemble de ses produits destinés à l'exportation, a indiqué mardi un communiqué de la société algérienne spécialisée dans l'industrie électronique et électroménager.
Cet évènement, qu'abritera le Centre international des conférences (CIC), aura pour thème «Promotion des échanges intra-africain» et entre dans le cadre du «raffermissement et du renforcement» des liens commerciaux avec les pays du continent, a précisé la même source.
Condor procèdera au cours de cette conférence/exposition à la présentation de l'ensemble de sa gamme de produits destinés à l'exportation aux ambassadeurs et attachéséconomiques des pays africains représentés en Algérie, est-il mentionné dans le communiqué.
Consciente du potentiel économique intra-pays africains, cette entreprise algérienne veut mettre à profit son expérience dans le domaine de l'électroménager et de l'électronique pour contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures conformément aux orientations des Pouvoirs publics, a expliqué la même source.

H. B.

POUR APPORTER PLUS DE CONFORTS À SES CLIENTS

Djezzy s'associe à Heetch

DJEZZY a le plaisir d'annoncer la conclusion d'un partenariat avec Heetch, une application VTC (voitures de transport avec chauffeurs) afin de faire bénéficier ses clients présents et futurs d'une multitude d'avantages et contribuer ainsi au développement de la culture digitale en Algérie.
Dans le cadre de cet accord et pendant la première semaine de lancement, Heetch offre une réduction de 200 DA sur le premier trajet pour tous les clients Djezzy. Cette opération sera renouvelable à chaque trajet Heetch.
D'autres bonus attribués par Djezzy sont envisagés dans les jours à venir, et s'étendront à tous les services Heetch.
Rendez-vous sur la DjezzyApp pour les découvrir.
A cette occasion, Matthieu Galvani, Président-Directeur général de Djezzy, a déclaré : «Djezzy est heureuse de s'associer à Heetch pour développer l'intégration digitale et faire bénéficier nos clients présents et futurs de services numériques et qui apportent plus de conforts dans leur vie quotidienne. Nous comptons sur nos partenaires pour croître et développer au mieux l'expérience client via Internet. Cette association à une entreprise innovante renforce le positionnement de Djezzy en tant qu'entreprise engagée dans la transformation numérique et technologique en Algérie».
De son coté, Hocine Ettayeb, Directeur général de Heetch Algérie a indiqué : « ce partenariat qui associe Heetch à Djezzy renforce notre volonté d'apporter aux passagers Algériens un second souffle au transport urbain dans la capitale. Nous misons sur l'innovation et la qualité de service pour nous rapprocher de nos clients et leur offrir la meilleure expérience possible.

SIDÉRURGIE

L'usine de Berrahal va démarrer

Le projet de construction de l'usine sidérurgique de Berrahal va continuer. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, lors de sa visite à la nouvelle zone industrielle de Berrahal. La construction de l'usine sidérurgique de Berrahal, appartenant à l'entreprise ETRHB d'Ali Haddad, en partenariat avec l'italien Danieli, avait débuté en 2017 avant que les travaux ne soient arrêtés en 2019 suite à une décision de justice suite aux démêlés judiciaires qu'avait son propriétaire Ali Haddad avec la justice.

Le taux d'avancement des travaux de cette usine sidérurgique est estimé à 75%. Visitant les travaux déjà réalisés, le ministre de l'Industrie n'a pas hésité à confier à la presse que «l'assiette de terrain ainsi qu'une grande partie de l'argent ayant servi au financement de cette usine appartiennent à l'Etat. Il est tout à fait naturel que tout cela profite au citoyen algérien».
Construite sur une assiette de terrain de l'ordre de 134,33 hectares, cette superficie a été hypothéquée en 2019 sur décision de justice. Une décision qui fera dire au ministre de l'Industrie : «C'est à l'Etat de trouver la meilleure formule pour sa relance. A priori, les choses avancent dans le bon sens et tout va se régler dans les prochains jours pour une relance réelle des projets.»
Il a invité tous les partenaires concernés pour la relance de cette



usine sidérurgique à une rencontre à Alger : «Une rencontre avec une commission gouvernementale spécialisée pour surtout trouver une solution d'ordre juridique puisque les 134,33 hectares représentant la superficie du complexe sidérurgique sont hypothéqués sur décision de justice», a-t-il précisé.
Il convient de rappeler qu'à l'heure actuelle, des centaines de tonnes de matériels destinés à la construction de cette usine se trouvent au port d'Annaba et de Skikda dans de mauvaises conditions de stockage.
Selon plusieurs utilisateurs des deux ports, les équipements industriels posés à même les quais commencent sérieusement à se rouiller.
La nouvelle usine sidérurgique de Berrahal pourrait générer plus de 2 000 postes de travail directs. Son coût de réalisation a été de 400 millions de dollars pour une durée de construction qui a été estimée à 18 mois. Elle devait être opérationnelle en juillet 2019 mais l'incarcération d'Ali Haddad a tout changé. Selon l'avis de sidérurgistes chevronnés, cette usine sidérurgique, peu polluante, pourrait produire entre 850 000 t/an, voire un million de tonnes de rond à béton (RAB) dès sa première mise en fonctionnement. Il convient de noter que l'année 2021 semble devenir l'année sidérurgique de l'Algérie. Beaucoup de signes positifs se montrent en effet à l'horizon. Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar va exporter 220 000 tonnes d'acier vers l'Italie pour un montant de 100 millions de dollars. La société algéro-qatarie de sidérurgie (Algérian Qatar Steel), basée à Jijel, prévoit d'exporter 300 000 tonnes de fer au cours de cette année vers l'Europe, le Canada et certains pays arabes. Et enfin, le complexe de métallurgie Tosyali Algérie, basé à Oran, table sur des revenus d'exportation de l'ordre de 700 millions de dollars pour l'année 2021, soit 6 fois plus par rapport au bilan 2020. Des efforts louables pour la nouvelle Algérie.

Nabil Chaoui

COMPLEXE DE BELLARA

Vers l'exportation de 300 000 tonnes de fer

LE COMPLEXE sidérurgique de Bellara (wilaya de Jijel) de la Société algéro-qatarie de sidérurgie (Algerian Qatari Steel) prévoit d'exporter 300.000 tonnes de fer au cours de cette année vers l'Europe, le Canada et certains pays arabes, a indiqué lundi son directeur général adjoint, Chaïb Setti Sofiane.
Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie organisée à l'occasion de l'obtention par la Société de la certification internationale de qualité ISO 9001 et l'arrivée de la société à un (1) million d'heures de travail sans incidents, le même responsable a fait état de la signature de trois conventions avec des partenaires étrangers pour l'exportation d'environ 300.000 tonnes de fer vers l'Europe, le Canada et plusieurs pays arabes. Il a affirmé, en outre, que le complexe passera à l'étape d'exportation ''durant l'année en cours'' au travers de plusieurs opérations successives surtout que le marché local connait «une saturation» en cette matière d'environ 30%.
Attribuant l'augmentation des prix locaux du rond à béton en dépit de sa «disponibilité» à la hausse du cours du minerai de fer sur le marché international à hauteur de 70%, le même responsable a souligné que ce produit représente 65% des composants du fer.
Le même responsable a également relevé que l'obtention par la Société algéro-qatarie de sidérurgie de la certification ISO 9001 constitue une reconnaissance de «la conformité du produit local aux normes mondiales». De son côté, Youcef Ahmed El Mohannadi, directeur général de la Société algéro-qatarie de sidérurgie, a considéré que le fait que celle-ci ait atteint 1 million d'heures de travail sans incident constitue un «couronnement» des efforts déployés par les travailleurs et l'application de la direction chargée de la sécurité et de l'environnement des normes internationales en matière de sécurité sur les lieux de travail.
Ce responsable a également affirmé que la santé, la sécurité et l'environnement en plus de la qualité représentent «les plus importants fondements de la politique générale du complexe».
A noter qu'en marge de la cérémonie, une visite guidée aux diverses unités du complexe a été organisée au profit des représentants locaux de la presse qui ont reçu des explications sur les diverses phases de production au sein du complexe.

H. B.

SONELGAZ

La réalisation de centrales électriques, prochain défi

LE PRÉSIDENT directeur général (P-DG) de la Société nationale de l'électricité et de gaz (Sonelgaz), Chaher Boulakhras, a indiqué, lundi depuis Sétif, que le prochain défi en matière d'énergie électrique consiste en «la réalisation de centrales électriques et la fabrication d'équipements».
«La bataille de la production électrique par le Groupe Sonelgaz et ses filiales a été remportée à travers le territoire nationale en attendant les programmes d'énergies renouvelables pour le renforcement des réseaux de production», a fait savoir M. Boulakhras à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, qu'il a entamé par l'inspection de l'unité de production électrique de la commune Ain Arnat (Sétif ouest).
Le prochain défi dans ce domaine consiste en «la réalisation de centrales électriques et la fabrication des équipements», a-t-il assuré.
Soulignant le nouveau défi consistant à augmenter le taux d'intégration nationale en matière de réalisation de centrales électriques et de fabrication d'équipements, il a précisé que c'est dans le cadre de cette dynamique, adoptée par le Groupe Sonelgaz que s'inscrit, à titre d'exemple, la réalisation à Biskra, en partenariat avec la Corée du Sud, de la première centrale électrique utilisant des «turbines» fabriquées en Algérie . Il a fait état, dans ce sens, de la poursuite des efforts en vue de l'exportation de ces équipements à l'avenir.M. Boulakhras a assuré, dans ce sillage, que l'Algérie avait franchi des pas gigantesques en matière de maintenance et d'exploitation de structures, ajoutant que beaucoup reste à faire encore afin d'augmenter le taux d'intégration et de relever le défi en matière de production énergétique et de fabrication. Le PDG de Sonelgaz avait donné, en compagnie des autorités civiles et militaires de la wilaya, le coup d'envoi du raccordement de 320 foyers au réseau de gaz naturel à travers 5 cités (El Djabia, El Kalia, Bouraghda, El Mellah et Salhi) à la commune Mezloug, portant ainsi le taux de couverture en gaz dans cette collectivité locale à 99%.
Il poursuivra sa visite mardi en présidant une réunion régionale des cadres de Sonelgaz de l'Est du pays, avant d'inspecter le projet de transformateur électrique (220/60 KV) et de l'usine de compteurs électriques (AMC) à El Eulma. Au terme de sa visite, M. Boulakhras se rendra à l'usine de sidérurgie à la commune Ouled Saber.

M. B.

GHARDAÏA

LES HABITANTS DE TOUZOUZ INTERPELLENT LE WALI

Des voix citoyennes concordantes s'attellent à critiquer la gestion de certains quartiers de la ville. Nombreuses sont les préoccupations et revendications citoyennes.



Le mécontentement prend de l'ampleur parmi les habitants de Touzouz (Haï El-Menkoubine) face à la dégradation continue de leur cadre de vie. Les concernés viennent d'adresser une lettre, accompagnée d'une pétition paraphée par plusieurs habitants du quartier, pour dénoncer l'absence du «strict minimum» dans ce quartier oublié, qui n'est presque jamais visité par les autorités locales. Inexistence totale de routes goudronnées et d'éclairage public, chiens errants, détérioration avancée des réseaux d'AEP engendrant de très nombreuses fuites d'eau potable dans plusieurs rues, ordures ménagères ramassées qu'à l'occasion, bibliothèque et dispensaire fermés depuis très longtemps, manque de caméras de surveillance, équipement susceptible d'être d'un apport considérable pour renforcer la sécurité urbaine au niveau de ce quartier ignoré.

Voilà un lot de tracasseries qui enveniment la vie quotidienne des habitants de Touzouz. «Nous sommes privés du minimum. Il s'agit là d'une anarchie perceptible et d'une façade dégradée qui ne convient pas à un chef-lieu. «Et dire que Ghardaïa se dit une ville touristique par excellence», lâche avec irritation le président de ce quartier populaire, Hammou Bahaddi, avant de poursuivre : «Les artères, dépourvues de trottoirs, sont dans une situation déplorables. Elles n'ont jamais senti l'odeur du bitume. En hiver, avec la moindre goutte de pluie, elles se transforment en un vrai bourbier impraticable et pour les voitures et pour les piétons. «Durant le printemps, en période des vents de sable, la situation n'est guère meilleure. Il suffit d'un petit vent pour métamorphoser notre quartier en un endroit poussiéreux», affirme-t-il avec amertume.

Selon lui, «notre quartier n'a jamais bénéficié de programme de bitumage de ces artères contrairement aux autres quartiers, à travers la wilaya. Il ajoute : «Notre miséreux quartier, dit-il, semble ne pas exister dans la géographie de la wilaya de Ghardaïa, ce qui provoque parmi les habitants d'énormes interrogations et surtout de la déception.»

Quant au restant des citoyens de ce quartier, laissé à l'abandon, ils regrettent la passivité des autorités locales. «Nous avons lancé en direction du wali, du chef de daïra et du P/APC de véritables cris de détresse pour trouver une solution à nos revendications et à cette situation qui s'aggrave de jour en jour, mais à part les promesses non tenues, rien n'a été fait pour remédier à notre calvaire»,disent-ils. «Nos doléances et nos remarques à propos de la gestion de notre quartier portent sur un sérieux problème de sécurisation et d'hygiène des principales artères du quartier», protestent ces citoyens. Ils dénoncent également l'absence d'infrastructures de base comme un bureau de poste, un collège, une piscine et des trottoirs.

Cependant, les habitants de ce quartier ont averti que si les responsables locaux ne prenaient pas en considération leurs revendications et ne tenaient pas leurs engagements pour améliorer sérieusement leur cadre de vie, ils pourraient recourir à d'autres actions de contestation plus conséquentes en s'adressant directement aux autorités supérieures, et ce afin de faire prévaloir leurs revendications légitimes. Ainsi, l'Association civile de Touzouz, très futée et remontée, clôt ces critiques avec une série de remarques sévères et des interrogations lourdes de sens en direction des autorités locales en général et des élus de l'APC en particulier.

Aïssa Hadj Daoud

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA D'ILLIZI

Nif N° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°147/2015 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics ,
- Vu l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 05/ 2021 du 21/01/2021 portant **Réalisation des voiries urbains (1 ère étape) pour les lotissements sociaux à travers wilaya d'illizi sur des lots :**

- Lot 01 : Réalisation des voiries urbains (1 ère étape) pour les lotissements sociaux Djarat (204 lot) POSn°10 illizi sur une distance de 4688 ml avec deux couches de T uff et raccordement individuelle au réseau d'assainissement.

- Lot 02 : Réalisation des voiries urbains (1 ère étape) pour les lotissement sociaux N°03 (155 lot) POSn°14 Djanet sur une distance de 4497 ml avec deux couches de Tuff et raccordement individuelle au réseau d'assainissement.

- Lot 03 : Réalisation des voiries urbains (1 ère étape) pour les lotissement sociaux N°04 (150 lot) POSn°14 Djanet sur une distance de 4502 ml avec deux couches de Tuff et raccordement individuelle au réseau d'assainissement.

- Vu le PV de jugement des offres du 03/03/2021 n°09/2021

La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Illizi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'attribution provisoire comme suit

ETB	N° de lots	Not l'offre technique	DELAIS	Montant de l'offre corrigé TTC (DA)	N° NIF
TEDJANI MOHAMMED BACHIR	0	65,25	04 MOIS	32 390 315,09	198039010480722
SARL ES SMAHA G. S ZAKOUR F SAID	02	54,50	06 MOIS	41 470 355,22	099833019000624
SARL OUBKOUR G. S ZAKOUR F AMMARA	03	59,00	05 MOIS	46 535 392,56	000833060211238

Les soumissionnaires ayant participés et ayant des réserves, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres ,dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale , ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2021 / ANEP 2116006355**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAÏRA DE LAGHOUAT
COMMUNE DE LAGHOUAT

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03 / 2021

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Laghouat lance un avis D'Appel d'Offre Nationale ouvert pour la Réalisation de Projet de :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES :

Lot 01: Travaux D'Aménagement Ecole Anouar Ahmed
Lot 02: Travaux D'Aménagement Ecole Dahmani Ali
Lot 03: Travaux D'Aménagement Ecole Taybaoui El Tohami
Lot 04 Travaux D'Aménagement Ecole Oubati Mohamed
Lot 05: Travaux D'Aménagement Ecole 08 Mai 1945
Lot 06 : Travaux D'Aménagement Ecole Bourannane Abdel Malek
Lot 07 : Travaux D'Aménagement Ecole habib chohra
Lot 08 : Travaux D'Aménagement Ecole Mehiguira Abdelkader
Lot 09 : Travaux D'Aménagement Ecole ben mebarek Maamar
Lot 10 : Travaux D'Aménagement Ecole Khemili Ali
Lot 11 : Travaux D'Aménagement Ecole Bouameur Mohamed
Lot 12 : Travaux D'Aménagement Ecole El Aoufi Tayeb
Lot 13 : Travaux D'Aménagement Ecole Helalba Abdelrahmane
Lot 14 : Travaux D'Aménagement Ecole Razoug Mohamed

Les entreprises spécialisées en (**Bâtiment**)) comme activité principal classées a la catégorie 01 et plus Intéressées par l'avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés siège de l'hôtel de ville de la commune de Laghouat contre la somme de (**3000.00 DA**).

Dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », »offre technique « ou « offre financière »,

Selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- N° appel d'offres

01 Enveloppe : Offre Candidature
- 01- Déclaration de candidature.
02-Extrait du casier judiciaire
03-Certificat de CNAS
04-Certificat de CASNOS
05-Certificat de CACOBATH
06-Copie du registre de commerce
07- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
08- Certificat des comptes sociaux pour les sociétés de type juridique personne morale
09- copie de la carte d'immatriculation fiscale NIS
10--une déclaration de probité.
11-lettre d'engagement du certificat fiscal
-12 capacité professionnelles. Catégorie 01 et plus en bâtiment principal
-13-Liste du matériel - liste des moyens humains
-14- Références Professionnelles

- 2 Enveloppes : Offre Technique
01- une déclaration à souscrire
02--Lettre D'engagement Cahier Des Prescriptions Administrative Et Technique
03- le cahier des charges portant à la dernière page.

03 Enveloppes : Offre Financier
01-Lettre d'engagement cahier des prescriptions administrative et technique
02-Bordereau des prix unitaires
03-Devis quantitatif et estimatif
04- Quittance de paiement du cahier des charges

Les offres seront envoyées dans trios enveloppes cachetée anonyme l'une d'elle sera inscrite sur le dossier de candidater et écrite sur le seconde offre technique et sur la troisième offre financière

Ces portant la mention " soumission à ne pas ouvrir " le destinataire, l'identification de l'intitulé du projet et le numéro d'avis d'appel d'offre.

La date limite du dépôt des offres est fixée à ***10 jours*** à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

La date limite de dépôt des offres est fixée après 03 mois + délai de préparation des offres de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou au Bomop.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des offres le même jour du dépôt des offres à 10h30 à la commune de Laghouat.

Le Jeune Indépendant **du 07/04/2021 / ANEP 2116006360**

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:36 | 12:31 | 16:08 | 19:01 | 20:21 | 04:42 | 12:36 | 16:13 | 19:05 | 20:25 | 04:55 | 12:50 | 16:27 | 19:19 | 20:40 | 04:56 | 12:41 | 16:15 | 19:07 | 20:21 | 05:04 | 12:57 | 16:34 | 19:26 | 20:45 | 05:09 | 13:02 | 16:39 | 19:31 | 20:50 | 05:12 | 13:05 | 16:41 | 19:33 | 20:52 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6961 — MERCREDI 7 AVRIL 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	21°	10°
Constantine	16°	5°
Ouargla	30°	15°

LA PRODUCTION NATIONALE PHARMACEUTIQUE EN POINT DE MIRE

Inauguration d'une unité de recherche à Constantine

Plusieurs structures relevant du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont été inaugurées hier par le chef du département de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, en visite de travail dans la capitale de l'Est. Plusieurs axes relevant de la recherche scientifique, entrant dans le cadre de la promotion de la production nationale, ont ainsi été promus.



Le chef du département de l'Enseignement supérieur, accompagné du wali et des autorités locales de Constantine, a ainsi inauguré le Centre de recherche des sciences pharmaceutiques situé au niveau de l'UV 5, à la ville nouvelle Ali-Mendjli. La nouvelle structure aura pour mission de promouvoir et de développer les projets de recherche scientifique dans le secteur médical ainsi que ceux relevant de la production pharmaceutique. Elle vise aussi à booster la filière pharmaceutique bien en place sur le territoire de la wilaya de Constantine. D'autant que le chef de l'Etat avait précisé, lors d'une récente intervention, que l'Algérie vise l'objectif d'une production pour l'exportation pouvant atteindre les 40 millions de dollars

La délégation ministérielle a également fait une halte au niveau de l'université Constantine 1, Mentouri, où il a été procédé à l'inauguration d'une unité de recherche en chimie moléculaire environnementale et structurale.

Le ministre a par ailleurs assisté à la mise en place de la plateforme technologique agroalimentaire de l'Institut de nutrition et diététique, qui s'appuie sur la conduite de recherches dans l'industrie alimentaire.

Sur un autre volet, une rencontre a réuni la veille, lundi, au siège de la cité administrative Daksi-Abdeslem, les opérateurs économiques de Constantine et des représentants diplomatiques du secteur économique, et ce dans le cadre des initiatives visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

La rencontre a été présidée par le chef de l'exécutif de la wilaya, Abdelhafid Sassi Ahmed, l'ambassadeur conseiller économique auprès du ministère des Affaires étrangères ainsi que le directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques.

Lors de son intervention, le wali de la capitale de l'Est a précisé que l'initiative s'inscrit dans le sillage des directives du président de la République «visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures».

Une initiative qui a été, selon les personnes présentes, l'occasion de s'asseoir et de connaître les atouts et capacités industrielles et productives de la wilaya.

L'ambassadeur Smail Benamara a, pour sa part, mis l'accent sur la disponibilité de la diplomatie algérienne à promouvoir et à accompagner les opérateurs économiques dans leur démarche en dehors du territoire national, et ce afin de rehausser le produit «made in Algeria».

L'intervenant a, pour ce faire, mis l'accent sur l'importance de la mise en place, depuis février dernier, du Bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations (BIPIE). Il s'agit, a-t-il dit, d'un espace au niveau du ministère des Affaires étrangères (MAE) dédié aux opérateurs économiques nationaux, y compris au sein de la communauté algérienne établie à l'étranger, souhaitant réaliser des opérations d'exportation ou nouer des partenariats avec des opérateurs étrangers.

L'objectif du bureau, qui dépend de la direction de la promotion et du soutien aux échanges économiques du ministère, est, a-t-il poursuivi, de recevoir ces opérateurs pour les informer, les accompagner et leur faire bénéficier du réseau des chargés des affaires économiques et commerciales de l'ensemble des missions diplomatiques algériennes dans le monde.

Amine B.

TIZI-OUZOU

Rassemblement citoyen devant le siège de la wilaya

ILS ÉTAIENT, hier, plusieurs dizaines de citoyens de la commune d'Aït-Aïssa-Mimoun, notamment les habitants du village Ikhelouiène, à exprimer leur colère à travers un rassemblement devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette colère a pour origine le refus des services du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et l'aménagement du territoire de délivrer l'autorisation de sortie du territoire nationale pour la Turquie à un citoyen de ce village cité, le nommé Karim Smaïl en l'occurrence, qui est atteint de la maladie du foie.

Pour ce patient, âgé de 34 ans, il est désormais pour lui une question de vie ou de mort. En effet, vu la gravité de son mal et la délicate opération chirurgicale qu'il doit impérativement subir, ce patient a pris contact avec une clinique turque quant à sa prise en charge médicale. Il a même payé d'avance le prix de cette prise en charge médicale dont le coût en monnaie nationale est de 15. 000. 000, 00 DA. Et ce sont les habitants du village d'Ikhelouiène, par leur générosité, ont réussi à réunir cette somme d'argent nécessaire pour la prise en charge médicale de leur concitoyen. Par ailleurs, le patient a réussi à se faire délivré le visa auprès des autorités consulaires turques en accréditation à Alger.

En somme, il reste plus que cette autorisation de sortie dont la délivrance est du ressort du ministère de l'intérieur. Et celui-ci justement, pour des raisons encore inconnues, a ignoré jusqu'à présent toutes les demandes faites dans ce sens par le patient. Or, il y a une urgence dans cette prise en charge médicale. En effet, le patient doit être opéré en urgence pour éviter la complication de son mal. Aussi, pour dénoncer l'inertie des services du ministère concerné, ces citoyens du village d'Ikhelouiène, auxquels se sont joints d'autres citoyens de la commune d'Aït-Aïssa-Mimoun, ont décidé d'organiser, hier, un sit-in devant le siège de la wilaya.

Il faut signaler aussi que ces manifestants en colère ont dégagé une délégation laquelle a été reçu par le chef de cabinet de la wilaya. Et à l'issue de cet entretien, le haut fonctionnaire de la wilaya a promis à ses interlocuteurs de faire transmettre leur doléance à qui de droit. Il y a lieu de relever enfin que ce patient du village Ikhelouiène n'est pas le seul dans ce cas désespérant. Oui, il y a au moins une dizaine de cas à travers toute la wilaya de Tizi-Ouzou.

Nonobstant toutes les formalités qu'ils ont remplies, y compris le payement des droits de leur prise en charge médicale au profit des cliniques concernés, ils sont toujours en attente de cette fameuse autorisation de sortie du territoire national.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



BÉJAÏA

Saisie de 5,5 kg de kif

DEUX individus âgés de 40 et 44 ans, en possession de 5,5kg de kif ont, récemment, été interpellés par les éléments de la brigade d'intervention rapide (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya à Béjaïa.

«La saisie de la drogue a été effectuée suite à la perquisitionne du domicile de l'un des dealers impliqués dans cette affaire», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse à ce sujet.

Et de préciser ensuite que «la drogue saisie a été réparties en 12 morceaux emballés dans des sachets en plastique et cachés par le principal accusé dans une armoire dans sa chambre». Les éléments de la BRI ont, ensuite, identifié son complice qui a été arrêté à son tour. Lequel avait en sa possession une somme de 140, 000,00 DA, représentant les revenus de la drogue écoulée», précise la même source. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet pour «récidive, possession, recel, (commercialisation) : achat et revente de drogue. Par ailleurs, les éléments de la brigade anti-stupéfiants de la police de judiciaire de la sûreté de wilaya ont, à leur tour, saisi au courant ces derniers jours 1kg de kif traité. Une opération au cours de laquelle un bande de dealers composée de 04 individus âgés entre 30 et 42 ans à leur tête un repris de justice surnommé «Lalas».

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «les enquêteurs ont, après perquisition d'un dénommé «Nounou» 8 plaquettes de drogue 818,4g de kif, une sommes de 26 000,00 DA et un cutter utilisé dans la coupe de la drogue».

La perquisition du domicile du deuxième individu a donné lieu à la saisie de psychotropes, une somme d'argent de 24 000,0DA, un filme alimentaire transparent et un objet contondant dont l'usage est destiné la coupe de la drogue. En outre, des psychotropes, des petits morceaux de drogue et une somme d'argent de 6829000,0 DA ont été saisi chez le troisième membre du gang.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet et placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation de «possession, commercialisation (achat et revente), recel et distribution de drogue dans le cadre d'une organisation criminelle».

N. Bensalem